

# BASSIN BELLEGARDIEN | PAYS DE GEX

## DIVONNE-LES-BAINS

### La minorité "Unis pour Divonne" se divise : Anne-Valérie Sédille fait sécession

La première séance du conseil municipal jeudi 11 juin, présidée par le maire Vincent Scattolin, promettait d'être monotone avec la litanie de l'élection des huit commissions. C'était sans compter sur un petit coup de théâtre.

Le coup de théâtre est intervenu dès le début du conseil municipal jeudi, lorsqu'Anne-Valérie Sédille, de la liste minoritaire "Unis pour Divonne", a annoncé qu'elle faisait sécession et siégerait désormais comme conseillère libre. Au-delà des propos convenus du groupe, ne comptant plus que trois conseillers, mais qui a salué le travail accompli par la conseillère, cette dernière a explicité sa décision : « Elle n'a absolument rien à voir avec des questions de personnalité ou de leadership, mais bien

plutôt en raison de divergences de vues avec mes colistiers. » Position d'ailleurs relevée dans un communiqué de la liste. « Le maire et la liste majoritaire ont bien voulu reconnaître mon statut en me permettant de siéger dans plusieurs commissions. »

Ne pense-t-elle pas avoir trahi la confiance des électeurs ? « Pas du tout, je pense avoir fait preuve d'un certain courage en prenant mes distances, pour garder ma liberté d'expression. Je salue le travail accompli lors de la campagne électorale, mais je préfère m'investir pour la ville, plutôt que de perdre du temps à discuter en groupe... »

De son côté, ce dernier affirme dans son communiqué « se mettre à pied d'œuvre pour continuer de porter les idées défendues pendant la campagne. »

#### Les indemnités des élus votées

On est ensuite passé à l'élection des commissions, votée à l'unanimité, à une abstention près. Le maire a néanmoins relevé que la liste "Unis pour Divonne" était absente dans les représentants de la commune auprès du SIEA (Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain), qui gère notamment la fibre optique, importante pour la ville, alors qu'elle en avait fait une de ses préoccupations de campagne. « Nous ne pouvons être partout, nous ne sommes que trois », a justifié Bertrand Augustin.

S'exprimant sur le point des indemnités de fonction du maire et des adjoints, Vincent Scattolin a précisé avoir souhaité le versement d'indemnités pour les conseillers délégués, justifiant au passage le montant to-



Anne-Valérie Sédille a choisi de « garder (s)a liberté d'expression ». Photo Le DL/G.D.

tal annuel des indemnités des élus passé de 117 000 € en 2014 à 148 000 € en 2020, par notamment le passage à huit adjoints, tout en restant au-des-

sous du plafond fixé par la loi. Gérard DOUS

Prochaine séance le 15 juillet à 20 heures.

## DIVONNE-LES-BAINS

### Réouverture des douanes et reprise des lignes de bus



Le libre passage rétabli à la douane de Chavannes-de-Bogis, c'en sera fini des bouchons ! Photo Le DL/Gérard DOUS

Lundi 15 septembre verra la liberté de voyage et la libre circulation rétablies entre la Suisse et la France. De ce fait, les douanes de Chavannes-de-Bogis et de Crassier seront ouvertes au trafic. Toutefois, l'accès par le couloir de bus situé à droite de l'avenue de Genève sera maintenu, afin de laisser la priorité au personnel soignant. Enfin, lundi prochain, ce sera aussi le retour à la normale pour les lignes de bus 814 (Gex-Divonne-Coppet) et 818 (Gex-Divonne-Nyon).

## ORNEX

### Une trentaine d'usagers verbalisés pour défaut de titre de transport



Des sanctions pour les fraudeurs des transports. Photo DR

La sécurisation des moyens de transport fait partie des missions des agents de la gendarmerie de l'Ain. Raison pour laquelle les gendarmes de la brigade territoriale d'Ornex ont procédé à un renforcement des contrôles jeudi 11 juin dans les bus de la société des Transports publics genevois (TPG). En deux heures à peine, sur la ligne Ferney-Voltaire-Gex, une trentaine de passagers ont d'abord été verbalisés par les agents de la régie pour défaut de titre de transport, avant d'être contrôlés par la gendarmerie. L'opération sera reconduite régulièrement, indique la gendarmerie sur sa page Facebook.

## Les commissions élues, le conseil est en ordre de bataille

**Vie associative, sportive et bénévolat :** Laurence Beccarelli, Linda Alimi-Fedrigo, Sophie Bertucat, Adeline Malet, Dani Derren, Matthieu Emery, Isabelle Grosfilley, Jean-Louis Yguel.

**Affaires scolaires :** Patricia Loth, Julien Valla, Adeline Malet, Pascale Richard, Sophie Bouchet, Isabelle Grosfilley, Bertrand Augustin et Jean-Louis Yguel.

**Affaires sociales :** Patricia Loth, Charles Hermann-Gomes, Linda Alimi-Fedrigo, Sophie Bouchet, Véronique Déruez, Isabelle Grosfilley, Anne-Valérie Sédille et Jean-Louis Yguel.

**Urbanisme :** Serge Bayet, Daniel Masson, Marc Lebrun, Na-

thalie Houllier, Laure Cadi, Bertrand Augustin, Matthieu Emery, Jean-Louis Yguel.

**Travaux :** Daniel Masson, Charles Hermann-Gomes, Véronique Déruez, Nathalie Houllier, Laure Cadi, Linda Alimi-Fedrigo, Eric Gavaret, Bertrand Augustin, Matthieu Emery, Anne-Valérie Sédille, Jean-Louis Yguel.

**Culture, patrimoine culturel et culturel :** Pascale Richard, Sophie Bertucat, Eric Gavaret, Caroline Barbiche, Julien Valla, Isabelle Grosfilley, Bertrand Augustin, Jean-Louis Yguel.

**Transition écologique et mobilité durables :** Tidiane-Olivier Fall, Véronique Baude, Ulysse Renard, Ivan Raclé, Kévin Raufaste, Matthieu Emery,



Le conseil se retrouvera le 15 juillet, peut-être en mairie. Photo Le DL/Gérard DOUS

Bertrand Augustin et Jean-Louis Yguel.

**Tourisme, thermalisme, développement économique et commerce :** Véronique Baude, Eric Gavaret, Kévin Raufaste, Dani Derren, Serge Bayet, Pascale Richard, Charles Her-

mann-Gomes, Matthieu Emery, Isabelle Grosfilley, Anne-Valérie Sédille, Jean-Louis Yguel.

**Finances :** Caroline Barbiche, Marc Lebrun, Ulysse Renard, Ivan Raclé, Laurence Beccarelli, Véronique Baude, Serge Bayet, Bertrand Augustin, Anne-Valérie Sédille et Jean-Louis Yguel.

G. D.

## VALSERHÔNE

### Une réouverture aux allures de second départ pour l'emblématique adresse locale

Il est l'un des derniers restaurants, et pas des moindres, à rouvrir ses portes. Une atmosphère toute particulière régnait ce vendredi 12 juin rue Lafayette, devant l'entrée du Pot à Fu. Cette brasserie aux faux airs de bouchon lyonnais a dû comme toutes les autres baisser le rideau le 14 mars au soir. Une sentence difficile à encaisser, d'autant plus lorsqu'on vient de reprendre la boutique.

#### « Rouvrir le 2 juin était inenvisageable »

C'est pourtant ce à quoi Alexandre Chapelot a dû se résoudre. Après six années passées derrière les fourneaux, ce chef cuisinier, proche de la quarantaine, a troqué son tablier contre les clés de l'enseigne, suite au



Le restaurant est ouvert depuis vendredi 12 juin. Photo DR

départ de Jean-Michel et Sylviane Ruegg en décembre 2019. S'il décide dans la foulée de reprendre le fonds de commerce, ce n'est finalement que fin février, après

plusieurs semaines de travaux, qu'il peut enfin rouvrir l'établissement. Au bout du compte, sa première expérience de gérant n'aura pas excédé deux semaines.

Après avoir contracté un prêt de 100 000 € pour racheter l'établissement. Au bout de la fermeture l'obligé de nouveau à recourir à l'emprunt (25 000 €), cette fois sous la

forme d'un prêt garanti par l'État. Et au système D, en attendant. « Rouvrir le 2 juin était inenvisageable car je n'avais pas le stock de gel hydroalcoolique nécessaire à cette époque. Pour compenser, j'ai lancé une formule de plats à emporter dès la fin mai, cela fonctionnait assez bien », raconte-t-il.

Dans la nouvelle version, l'établissement ne pourra accueillir que 24 couverts au lieu de 42 habituellement. « Le fait d'ouvrir plus tard que les autres est peut-être un mal pour un bien. Les premiers jours, on a pu se rendre compte que les gens étaient encore un peu frileux. Je n'étais pas prêt à les accueillir et je n'avais pas envie de travailler à perte. »

Sylvain FALCOZ

## VALSERHÔNE

### Les membres du conseil municipal se réunissent à nouveau le 15 juin

Après les élections officielles du maire, des adjoints et des maires délégués le 25 mai dernier lors de l'installation du conseil, la nouvelle équipe municipale rentre désormais dans le vif du sujet de ce mandat 2020-2026 avec cette nouvelle séance organisée à la salle des fêtes de Lanerans ce lundi 15 juin à 18 h 30.

Dans l'ordre du jour figurent entre autres la nomination de nouveaux agents communaux, le vote des taux d'imposition pour l'année 2020 ou encore la désignation des représentants de Valse-



Un format particulier lors du dernier conseil du 25 mai, consignes sanitaires obligent. Photo Le DL/Sylvain FALCOZ

rhône dans diverses structures et instances (conseils d'éta-

blissements scolaires, Mission locale, comité de jumelage...).

## VALSERHÔNE

### Collecte de sang jeudi 18 juin au centre Jean Marinnet

L'amicale des donneurs de sang de Valsérhône organise jeudi 18 juin une nouvelle collecte de sang dans les locaux du centre Jean Marinnet. Dans le cadre des consignes sanitaires liées au coronavirus, celle-ci se déroulera, une fois n'est pas coutume, uniquement sur prise de rendez-vous. Seules les inscriptions effectuées au préalable auprès de l'établissement français du sang (EFS) seront retenues lors de la collecte. Notez par ailleurs que si vous avez présenté de la toux ou de la fièvre dans les 28 derniers jours, vous ne serez

pas admissible pour donner votre sang. Près de 200 donneurs étaient présents lors de la collecte du 20 mars dernier. Ce qui n'empêche pas l'EFS de lancer un appel suite à « la baisse importante des réserves de sang qui restent au niveau national en dessous du seuil d'alerte ».

Inscriptions au 04 50 87 69 70. Informations sur les critères d'aptitudes à donner son sang à retrouver ici : [www.valserhone.fr/agenda/collecte-de-sang-valserhone](http://www.valserhone.fr/agenda/collecte-de-sang-valserhone)

## PAYS DE GEX

### Biodiversité en ville : un concours ouvert à tous

Vous souhaitez favoriser la biodiversité en ville et le bien-être des habitants du Pays de Gex, pour freiner l'urbanisation galopante du territoire ? Le concours "Nature en ville" donne les moyens de passer à l'action. Le prix "Nature en ville", doté d'un montant maximum de 30 000 francs suisses réparti entre les lauréats, offre un soutien financier pour la réalisation de projets innovants favorisant la nature en ville.

Toute personne, entreprise, association, coopérative, commune, institution publique peut déposer sa candidature jusqu'au 31 août au plus tard et proposer des améliorations concrètes pour le paysage et la qualité de vie dans l'espace urbain. Seuls les projets qui concernent le territoire du Grand Genève sont acceptés. Chacun d'entre eux sera étudié par les huit membres du jury du concours.

Inscriptions et informations complémentaires sont à retrouver sur cette page : [www.1001sitesnatureville.ch/creer-votre-site/concours-nature-en-ville](http://www.1001sitesnatureville.ch/creer-votre-site/concours-nature-en-ville)

## Ensemble, consomons local

en Chablais-Genevois-Pays de Gex

Inscriptions au 04 50 87 69 70. Informations sur les critères d'aptitudes à donner son sang à retrouver ici : [www.valserhone.fr/agenda/collecte-de-sang-valserhone](http://www.valserhone.fr/agenda/collecte-de-sang-valserhone)

RDV sur <https://www.ledauphine.com/brond-content/2020/06/02/solid-r-en-chablais-genevois-pays-de-gex?preview=true>

le dauphiné